Envoyé en préfecture le 09/06/2026
Reçu en préfecture le 09/06/2026
Publié le
ID : 035-213502271-20260608-2026_48-DE

Département d'Ille-et-Vilaine
Arrondissement de Rennes
Canton de Montfort sur Meu

Commune de

35137

Nombre de conseillers		
En exercice	:	27
Présents	:	22
Représentés	:	2
Votants	:	24

Registre des délibérations
Réunion du conseil municipal
8 juin 2026

L'an deux mille vingt-six, le huit juin, à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de **PLEUMELEUC** s'est réuni en session ordinaire, dans la salle du conseil municipal, après convocation légale, sous la **présidence** de Monsieur Yannick FOUVILLE, Maire.

Date d'envoi de la convocation : 2 juin 2026
Date d'affichage de la convocation : 2 juin 2026

Étaient présents :
M. FOUVILLE, Maire, M. RAMIREZ, Mme BÉTHUEL, M. LEDUC, Mme BÉBIN, M. HEUZÉ, Mme TOULOUSE, adjoints, Mme COTTIER, M. MENGUY, M. RAPHAEL, M. DAVID, Mme PATRU, M. GROSBOIS, M. VALLET, M. PERRIGAULT, Mme CHERRUET, Mme YOUBOU, Mme POIRIER DEMEURÉ, M. GUINARD, Mme BERTHOUX, M. MARIÉ, Mme GUINARD.

Étaient représentés **:**
M. ARNAUD donne pouvoir à M. GUINARD
Mme JOALLAND donne pouvoir à M. MARIÉ

Étaient absents **:**
Mme JOURDY
Mme MARET
M. VALET

Monsieur LEDUC a été désigné pour remplir les fonctions de **secrétaire de séance.**

※ ※ ※

Délibération 2026-48- Finances- Adhésion de la commune à un groupement de commandes permanent entre Montfort Communauté et ses communes membres

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu l'article L.2113-6 du Code de la commande publique,
Considérant que le groupement de commandes permet de rationaliser les achats, de réaliser des économies d'échelle et de mutualiser les procédures de passation des marchés publics ;
Considérant la proposition de convention constitutive du groupement de commandes coordonné par Montfort Communauté et jointe en annexe,
Considérant l'intérêt pour la commune de Pleumeleuc d'adhérer à ce groupement de commandes ;

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que l'article L.2113-6 du Code de la commande publique offre la possibilité aux acheteurs publics d'avoir recours à des groupements de commandes.

Ces groupements ont vocation à rationaliser les achats en permettant des économies d'échelle et à gagner en efficacité en mutualisant les procédures de passation des contrats.

Il apparaît qu'un groupement de commandes pour les familles d'achats ci-dessous permettrait, par effet de seuil, de réaliser des économies importantes et une optimisation du service tant pour les

Envoyé en préfecture le 09/06/2026
Reçu en préfecture le 09/06/2026
Publié le
ID : 035-213502271-20260608-2026_48-DE

besoins propres de notre commune que pour ceux des autres communes membres du groupement. Les familles d'achats concernées par le groupement de commandes sont les suivantes :

- Prestations de transport régulières et occasionnelles d'enfants/jeunes et d'accompagnateurs
- Entretien de la voirie et des services associés (balayage, éclairage public, signalétique verticale et horizontale, …),
- Entretien des espaces-verts (fauchage, élagage, désherbage…)
- Fourniture et maintenance des appareils de secours (défibrillateurs, extincteurs, …)
- Formations du personnel réglementaires
- Vérifications périodiques et maintenances obligatoires des bâtiments et installations
- Audits énergétiques et études thermiques pour les bâtiments à rénover
- Mobilier de bureau
- Matériel informatique
- AMO - Etudes d'organisation ou de politiques publiques (Analyse des besoins sociaux, études RH, ...)
- Illuminations de noël
- Entretien et maintenance des bâtiments : chaufferies, CTA, toitures, portails électriques, contrôles d'accès, ascenseurs, ramonage, ventilation, climatisation, dératisation, panneaux solaires, etc…
- Menus travaux tous corps d'état : peinture, cloisons, sols, etc…
- EPI

Montfort Communauté propose donc la création d'un groupement de commandes permanent avec les communes membres, et il est proposé au conseil municipal d'adhérer à ce groupement conformément aux dispositions du code de la commande publique susvisé.
Ce groupement est constitué pour les familles d'achats ci-dessus, qui pourra entraîner la conclusion d'un ou plusieurs marchés, accords-cadres et marchés subséquents.

Montfort Communauté assurera les fonctions de coordonnateur du groupement.
Toutefois, les membres du groupement peuvent désigner ponctuellement un autre coordonnateur parmi eux, notamment pour un segment ciblé pour lequel il dispose de volumes prévisionnels d'achat, moyens ou compétences dédiés.

Les modalités précises d'organisation et de fonctionnement du groupement sont formalisées dans la convention constitutive jointe à la présente délibération.

Après avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité de :

- **APPROUVER** l'adhésion de la commune de Pleumeleuc au groupement de commandes permanent ;
- **APPROUVER** les termes de la convention constitutive du groupement de commandes annexée à la présente délibération ;
- **AUTORISER** Monsieur le Maire à signer la convention constitutive du groupement de commandes ainsi que tout document afférent à cette affaire.

Pour extrait conforme,

Le secrétaire de séance
Christophe LEDUC

Le Maire,
Yannick FOUVILLE